DÉPARTEMENT
SEINE -MARITIME
CANTON
EU
COMMUNE
EU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025/301/AR/8.3

Le Maire de la Commune de EU,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1,
Vu le Code de la Route,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Considérant la demande de l'association Le Murmure du Son d'organiser un concert «OFF du Murmure du Son » le 11 et 12 juillet 2025 Place Abbé Legris à Eu.
Considérant que dans l'intérêt général, il appartient au Maire de prendre toutes mesures de Police, afin d'éviter et de prévenir tous accidents et d'assurer la sécurité publique.

ARRETE

Article 1er : **Du Jeudi 10 juillet 2025 – 12h00**
Au Mardi 15 juillet 2025 - 12h00
Le stationnement sera interdit sur toutes les places de parking de la Place Abbé Legris afin d'y installer un podium.

Article 2 : Cette prescription sera portée à la connaissance des usagers par la pose de panneaux et d'une signalisation réglementaire à la charge et sous la responsabilité de l'organisateur.

Article 3 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, la Police Municipale et la Directrice Générale des Services de la Mairie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à EU, le treize juin deux mil vingt-cinq

M. Michel BARBIER
Le Maire de la Ville d'Eu

MAIRIE DE LA VILLE D'EU SEINE MARITIME

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)